

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 27 juillet 2020 à 19 h 00 à la salle communautaire située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Carole B. Dussault, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller; Denis Godmer, conseiller ; Francine Carignan, conseillère; Ronald Pilon conseiller ; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Richard Forget.

Est également présente, la Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Marie-Chantale St-Antoine.

Sont absents : la conseillère Marie-Josée Leroux et le Directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2020.07.159

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 27 JUILLET 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Carole Bélanger Dussault

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 27 juillet 2020
2. Demande de dérogation mineure 2020-038
3. Demande de PIIA 2020-040
4. Dépôt de la démission de Monsieur Louis Sarrazin
5. Offre d'emploi chauffeur-opérateur pour les travaux publics
6. Mandat donné à la FQM pour la mise à jour de la révision de la structure salariale et comparable des conditions de travail

Période de questions en différé

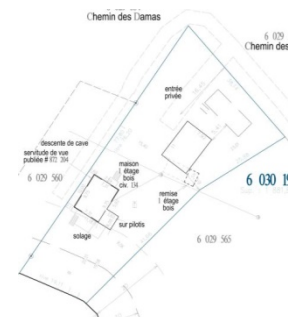
7. Levée de la séance extraordinaire du conseil

2020.07.160

2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-038

Demande de permis no. 2020-102 faite par Monsieur Philippe Charbonneau

Monsieur Philippe Charbonneau
134, chemin des Damas
Lantier, J0T 1V0
4610-24-5319-0-000-0000
Lot: 15-38, rang 08, canton Doncaster
Zone: 10V



Nature de la demande :

Construction d'un bâtiment complémentaire dont la superficie d'implantation est supérieure à 75% de la superficie au sol de la maison existante (article 7.3 du Règlement no. 154-2014) et dont la hauteur est supérieure à celle de la maison existante (article 7.2 du Règlement 154-2014).

Dérogation demandée :

Demande de dérogation mineure de 21,94 mètres carrés sur la superficie

maximale de 65,83 mètres carrés (soit 75% de la superficie de la maison existante).

Demande de dérogation mineure de 1,22 mètre sur la hauteur maximale 6,7 mètres (la hauteur de la maison existante).

Les citoyens qui désiraient se faire entendre sur cette demande de dérogation mineure **devaient transmettre leurs commentaires et observations PAR ÉCRIT :**

- **Option 1** : Par courrier : 118, croissant des Trois-Lacs, Lantier, J0T 1V0;
- **Option 2** : Par courriel : urbanisme@municipalite.lantier.qc.ca

Dans tous les cas, les commentaires et observations devaient être reçus à la municipalité au plus tard **le 27 juillet 2020**.

Aucun commentaire ou observation

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente dérogation soit acceptée selon la résolution 2020.07.43 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2020.07.161

3. DEMANDE DE PIIA 2020-040

Demande de permis no. 2020-110 faite par Monsieur Philippe Charbonneau.

Monsieur Philippe Charbonneau
134, chemin des Damas
Lantier, J0T 1V0
4610-24-5319-0-000-0000
Lot: 15-38, rang 08, canton Doncaster
Zone: 10V

Évaluation

4.2 Construction, reconstruction, agrandissement,
transformation ou rénovation d'un bâtiment
complémentaire

Grand-total pour Bâtiment complémentaire	4 sur 8
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	50,0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2020-040 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2020.07.45 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2020.07.162

4. DÉPÔT DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR LOUIS SARRAZIN

ATTENDU QUE le 13 juillet 2020, Monsieur Louis Sarrazin a remis sa démission à Marie-Chantale St-Antoine, directrice générale adjointe;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'accepter la démission de Monsieur Louis Sarrazin comme chauffeur opérateur, effectif à compter du 13 juillet 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2020.07.163

5. OFFRE D'EMPLOI CHAUFFEUR-OPÉRATEUR POUR LES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU de faire une demande de mise en candidature pour pourvoir un poste permanent d'un chauffeur-opérateur pour les travaux publics.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2020.07.164

6. MANDAT DONNÉ À LA FQM POUR LA MISE À JOUR DE LA RÉVISION DE LA STRUCTURE SALARIALE ET COMPARABLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ATTENDU QUE la révision de la structure salariale se termine en 2020 et avait été établie pour une période de 5 ans (2015-2020);

ATTENDU QUE le marché de l'emploi n'est plus le même et que la compétitivité pour certaines catégories d'emplois est constatée;

ATTENDU QUE la mise à jour de la structure salariale est un outil de gestion des actifs humains primordiaux;

ATTENDU QUE la Fédération des municipalités a une expertise reconnue auprès des municipalités et MRC quant à ce mandat de révision;

ATTENDU QUE l'évaluation doit toucher l'ensemble des emplois municipaux afin d'être conforme aux obligations en matière d'équité salariale.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU de mandater la FQM pour la révision de la structure salariale et comparable des conditions de travail selon l'offre du 15 juillet 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS EN DIFFÉRÉ

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

La présente séance est enregistrée et sera diffusée sur le site Internet dès que possible. Suite à la diffusion de la présente séance, le public sera invité à transmettre leurs questions par courriel ou par téléphone et la Municipalité s'engage à répondre aux questions à la prochaine séance.

Par courriel : info@municipalite.lantier.qc.ca

Par téléphone : 819 326-2674 poste 3400

2020.07.165

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente session extraordinaire du conseil soit levée à 19h06

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Marie-Chantale St-Antoine
Directrice générale et sec.-trésorière adj.

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.